

D. Carrière  
2 allée des dahlias  
DRANCY 93700

Drancy, le 17/9/73

Monsieur de Hautort  
ONUDI

166

Cher Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint une petite note sur l'information industrielle dans le Maghreb, et sur le rôle que pourrait jouer le CEIM en ce domaine.

Celle-ci fait suite à la mission que j'ai effectuée pour l'ONUDI au Maroc et en juillet dans les trois pays du Maghreb. Je pourrai, si vous le désirez, vous donner des commentaires supplémentaires lors de notre prochaine rencontre.

Je vous informe que je pourrai me rendre à Vienne du 22 au 27 octobre, en vue de mettre au point le rapport du séminaire de Rabat. Je vous laisse le soin de fixer les modalités de ce travail.

J'ai pris contact avec Monsieur Michel du UNIST qui m'a promis de vous envoyer rapidement son rapport.

Je serai à Alger du 24 septembre au 12 octobre, mais vous pouvez m'adresser du courrier à mon adresse de Drancy.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

D. Carrière

PS - Je n'ai pas reçu à ce jour le solde des perdiemes de ma mission au Maghreb. Par contre, j'ai bien reçu les honoraires, ce dont je vous remercie.

14/9/73

L' INFORMATION INDUSTRIELLE

dans LE MAGHREB

+\*+\*+\*+\*+\*+\*+\*

Au cours de la mission que j'ai effectuée pour le compte de l'ONU/DI du 9 juillet au 1<sup>er</sup> aout 1973 dans les trois pays du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc) j'ai eu l'occasion d'avoir de nombreux entretiens sur l'information industrielle dans le Maghreb et sur le rôle que pourrait jouer le Centre d'Etudes Industrielles du Maghreb (CEIM) dans ce domaine.

Cette série de contacts qui faisaient suite à une réflexion menée depuis plusieurs mois par les intéressés et par les organismes régionaux et internationaux qui les concernent, a donné lieu à un échange de vues au Centre d'Etudes Industrielles du Maghreb à Tanger le 1<sup>er</sup> aout 1973. Y participaient : Monsieur Daya, Directeur du Centre, et quelques uns de ses collaborateurs, Monsieur Wilmots, Conseiller hors siège de l'ONU/DI, et moi-même.

Les principales constatations concernant le problème peuvent être ainsi résumées :

- Dans les trois pays du Maghreb, on a parfaitement conscience de l'importance qui doit être accordée à l'information industrielle, ou du moins à l'échange de renseignements industriels à l'intérieur et à l'extérieur du Maghreb .
- Personne ne se fait d'illusions sur les difficultés techniques à surmonter et sur les nécessaires étapes à mettre en oeuvre pour aboutir à une fluidité de l'information et par voie de conséquence à une véritable communication.
- La définition des actions à entreprendre et de leur priorité, varie selon les niveaux d'utilisation de l'information dans le processus d'industrialisation.

- Les activités du Centre d'Etudes Industrielles du Maghreb sont peu connues en dehors des organes gouvernementaux de conception et de décision.
- L'idée d'une Banque Maghrébine d'Information Industrielle a été avancée dans le cadre du Centre d'Etudes Industrielles du Maghreb comme une finalité et non pas comme objectif à terme.
- La centralisation documentaire maghrébine apparaît difficile voire impossible à réaliser alors que la coordination des informations sur les sources de documentation et d'information semble être un objectif réaliste.

Dans ce cadre, les experts du Centre d'Etudes Industrielles du Maghreb doivent avoir pour objectifs :

- \* d'aller vers les centres de conception, de décision, et de réalisation des opérations industrielles des trois pays, afin que s'établisse une connaissance réciproque par l'échange d'information.
- \* de valoriser des différentes recherches et études auprès des utilisateurs potentiels.
- \* d'être au carrefour de rencontres professionnelles réunissant les acteurs du développement industriel par branches d'activités.

De d'autres termes, le CEII et ses experts doivent susciter et formuler une demande d'information qui ne s'exprime pas par suite d'une connaissance insuffisante des possibilités offertes à l'intérieur et à l'extérieur du Maghreb.

Pour y parvenir, et compte tenu des travaux déjà entrepris, dans un premier temps, les étapes peuvent être les suivantes :

- Etablissement d'une nomenclature des activités industrielles applicable à l'ensemble du Maghreb.
- Constitution d'un Annuaire Industriel Maghrébin par branche d'industrie, à fin de diffusion. Un instrument de ce genre serait d nature à faciliter les relations inter-entreprises et inter-industrielles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Maghreb.
- Publication d'un bulletin d'information industrielle du Maghreb, comprenant notamment des fiches trimestrielles d'activités par branche d'industrie ou par catégorie de produit.

- Mise en place d'un service Questions Réponses sur les sources.

Durant ce temps, la gestion du stock documentation du CMI\* doit être poursuivie pour les besoins des Séminaires du Centre et pour viser à une amélioration de la connaissance des sources de documentations et d'informations.

Dans un deuxième temps pourrait intervenir une phase traitement de l'information par une extension du champ d'activité du Service Question Réponse et par une diffusion de listes sélectives sur les sources.